



## **Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration**

### **Procès-verbal de la réunion du 3 juillet 2017**

#### Ordre du jour :

1. L'avenir de la défense européenne  
  
COM(2017)315 Document de réflexion sur l'avenir de la défense européenne  
  
COM(2017)295 Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions. Lancement du Fonds européen de la défense
2. Présentation de documents européens entrant dans la compétence de la commission:  
  
JOIN(2017)21 Communication conjointe au Parlement européen et au Conseil. Une approche stratégique de la résilience dans l'action extérieure de l'UE - Rapporteur: M. Marc Angel
3. Dossiers européens: adoption du tableau des documents transmis par les institutions européennes entre le 23 et le 30 juin 2017
4. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 19 juin 2017
5. Divers

\*

Présents : M. Claude Adam, M. Marc Angel, M. Yves Cruchten, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, M. Roger Negri, remplaçant de Mme Claudia Dall'Agnol, Mme Lydie Polfer, M. Marc Spautz, M. Serge Wilmes, M. Claude Wiseler

M. Marc Baum, observateur délégué

M. Patrick Heck, Directeur de la Défense  
Mme Nadia Mellina, Direction de la Défense

Mme Rita Brors, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Eugène Berger, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Gusty Graas

M. Georges Bach, M. Claude Turmes, membres du Parlement européen

\*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

\*

## 1. L'avenir de la défense européenne

### **COM(2017)315 Document de réflexion sur l'avenir de la défense européenne**

#### **COM(2017)295 Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions. Lancement du Fonds européen de la défense**

Le Directeur de la Défense aborde quatre éléments étant en relation avec la mise en œuvre de la stratégie globale de l'Union européenne :

- le document de réflexion sur l'avenir de la défense européenne,
- les travaux au Conseil des Ministres « Sécurité et Défense »,
- le fonds européen de la défense,
- le futur lancement de la coopération renforcée en matière de défense (PESCO).

#### Le document de réflexion sur l'avenir de la défense européenne

Le document se place dans un contexte politique se caractérisant par coopération franco-allemande, le renforcement des relations entre l'Union européenne et l'OTAN, l'annonce du Brexit et le récent changement de l'administration aux Etats-Unis. Avec le Brexit, l'Union perdra un acteur puissant en matière de défense. Elle est pourtant résolue à poursuivre la coopération européenne en matière de défense et à y associer la Grande-Bretagne tant peut se faire.

Le document de réflexion rappelle les défis se posant lors de la mise en œuvre d'une politique européenne autonome de la défense, en citant des facteurs stratégiques, politiques et économiques. La France et l'Allemagne ont déjà fait des propositions pour un renforcement capacitaire de la défense. Par le biais du document de réflexion, la Commission européenne lance le débat sur l'avenir de la défense européenne, en présentant trois scénarios.

Dans le cadre de la **Coopération en matière de sécurité et de défense**, les États membres conserveraient la faculté de décider de leur plein gré, au cas par cas, de l'opportunité d'une coopération en matière de sécurité et de défense, tandis que l'Union continuerait à compléter les efforts nationaux.

Le scénario plus ambitieux intitulé **Sécurité et défense partagées** repose sur la mutualisation, par les États membres, de certaines ressources financières et opérationnelles pour une solidarité accrue dans le domaine de la défense.

La piste la plus ambitieuse, dénommée **Défense et sécurité communes**, prévoit la définition progressive d'une politique de défense commune de l'Union, conduisant à une défense commune sur le fondement de l'article 42 du traité sur l'Union européenne.

Actuellement, la coopération se situe entre le premier et le deuxième scénario. Des améliorations structurelles seraient nécessaires pour assurer que l'Union européenne puisse procéder à la planification et au commandement de missions militaires

communes, à l'instar de l'OTAN.

### Les travaux au Conseil des Ministres « Sécurité et Défense »

Récemment, il a été décidé de renforcer le Comité de planification militaire au sein du Service d'action extérieure. Une cellule de coordination pour les aspects civils et militaires des missions internationales a été créée. Au niveau du renseignement, l'Union européenne a rassemblé les capacités existantes. A titre d'essai, un mécanisme de planification sera mis en œuvre avant la fin de l'année 2017.

### La coopération renforcée en matière de défense (PESCO)

Il est prévu de lancer la coopération renforcée en matière de défense pour la fin de l'année 2017. L'adaptation institutionnelle permettra de prendre des décisions ensemble, de définir et de réagir à des situations. Cet élément renforcera considérablement la politique de la défense européenne. Le protocole no. 10 du traité sur l'Union européenne a comme ambitions une coopération opérationnelle, c'est-à-dire la mise à disposition de troupes pour des opérations communes, ainsi qu'une coopération capacitaire. La coopération devra être inclusive pour permettre l'adhésion du plus grand nombre d'Etats membres. La France a proposé de fixer des critères semblables à ceux de l'OTAN (des dépenses militaires visant 2% du PIB, un taux d'investissements militaires de 20% et un taux de déployabilité des troupes de 10%). Le Luxembourg est intéressé à participer à la PESCO et est impliqué dans la prise de décision.

### Le fonds européen de la défense

Le fonds européen de la défense a été lancé en juin 2017. L'intention est de disposer d'un instrument permettant aux Etats membres de développer ensemble des capacités importants et nécessaires, ceci en vue de l'augmentation de l'autonomie de l'Union européenne en matière de défense. Un but est aussi de permettre aux entreprises européennes, dont les PME, d'avoir accès au marché de la défense. Une partie du fonds sera destinée à la recherche sur des applications potentielles. Les domaines définis comme prioritaires par l'Union européenne sont par ailleurs les mêmes que ceux énoncés dans les lignes directrices de la défense du Gouvernement luxembourgeois.

### **Débat**

Les éléments suivants peuvent être retenus du débat.

Les trois scénarios décrits dans le document de réflexion ne s'excluent pas, mais peuvent être considérés comme étapes sur la voie vers une défense et sécurité commune.

Certaines PME luxembourgeoises comptent parmi leurs activités des compétences utilisables dans le domaine de la défense, par exemple en ce qui concerne la composante satellitaire ou encore le transport par air.

L'OTAN est une organisation plutôt unidimensionnelle, visant à exécuter des opérations militaires communes. L'Union européenne, par contre, dispose de toute une gamme d'instruments civils et militaires, englobant aussi la coopération au développement et l'aide humanitaire. Elle peut donc intervenir dans toutes types de crises et faire le suivi après une intervention. Le volet de la défense est actuellement le moins développé dans ce contexte. L'agence européenne de la défense a pour mission

de définir une stratégie et de détecter les besoins pour un groupe d'Etats membres. Certains Etats membres sont réticents en ce qui concerne la PESCO, parce qu'ils n'y voient pas la même capacité décisionnelle et opérationnelle dont dispose l'OTAN. Il faut donc trouver un compromis entre l'ambition opérationnelle et l'ambition capacitaire intégrée. La coopération entre l'Union européenne et l'OTAN se poursuivra. L'Union européenne ne dispose pas d'une clause de solidarité obligatoire à l'instar de l'article 5 du traité de l'OTAN.

Les groupements tactiques de l'Union européenne (« battle groups ») sont destinés à pouvoir réagir rapidement dans le cas d'une crise. Ils fonctionnent par rotations, le Luxembourg étant impliqué pendant le deuxième semestre 2018. Tous les Etats membres de l'Union européenne y participent. Jusqu'à présent, aucun groupement tactique n'a été activé dans la pratique, ce qui est partiellement dû à la lenteur de la prise de décision politique, ainsi qu'au mode de financement engageant les Etats membres pour les actions se déroulant pendant leur tour de rôle, et à l'insécurité en ce qui concerne la durée respectivement la relève de la mission engagée.

## **2. Présentation de documents européens entrant dans la compétence de la commission:**

### **JOIN(2017)21 Communication conjointe au Parlement européen et au Conseil. Une approche stratégique de la résilience dans l'action extérieure de l'UE - Rapporteur: M. Marc Angel**

Le document sous rubrique présente la stratégie de l'Union européenne en faveur du renforcement de la résilience. Pour faire face aux défis mondiaux, cette stratégie vise à passer d'une approche d'endiguement de la crise à une approche à long terme et plus structurelle, mettant particulièrement l'accent sur l'anticipation, la prévention et la préparation.

La communication conjointe examine différents aspects de la résilience étatique et sociétale, à savoir les sociétés inclusives et participatives, la résilience économique, la résilience climatique et environnementale, la prévention des conflits violents, les crises prolongées, les migrations et déplacements forcés ainsi que la sécurité.

La contribution de l'Union européenne à la stabilité dans la région du Sahel est un bon exemple de cette approche axée sur la résilience. L'aide humanitaire européenne contribue à la gestion de la crise immédiate liée aux personnes déplacées, tandis que les actions dans le domaine de la coopération au développement luttent contre les causes profondes de la pauvreté, en soutenant des actions complémentaires en faveur de la création d'emplois, de l'accès à l'éducation, de la gouvernance, de la santé et de l'atténuation du changement climatique. En outre, l'Union européenne est un facteur de sécurité dans la région.

La communication propose quatre piliers pour l'intégration de la résilience dans l'action extérieure de l'Union européenne :

- l'amélioration de l'analyse des risques, des causes et des facteurs de résilience,
- un suivi plus dynamique des pressions extérieures de la part de l'Union européenne, afin de permettre une action rapide,
- l'intégration de l'approche de la résilience dans la programmation de l'action extérieure et son financement par l'Union européenne,
- la coopération de l'Union européenne avec les partenaires institutionnels multilatéraux et bilatéraux.

L'instrument principal pour un renforcement effectif de la résilience dans les pays

partenaires est la mobilisation cohérente du dialogue politique, s'appuyant sur les ressources diplomatiques de l'Union et de ses Etats membres, sur l'aide de l'Union, ainsi que sur le dialogue stratégique sectoriel et les initiatives bilatérales.

**3. Dossiers européens: adoption du tableau des documents transmis par les institutions européennes entre le 23 et le 30 juin 2017**

La liste des documents est adoptée.

**4. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 19 juin 2017**

Le projet de procès-verbal est adopté.

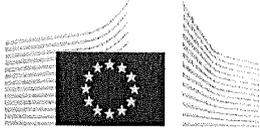
**5. Divers**

Le Président de la commission informe sur l'ordre du jour des prochaines réunions et sur les visites à venir.

Luxembourg, le 31 juillet 2017

La secrétaire-administrateur,  
Rita Brors

Le Président de la Commission des Affaires étrangères  
et européennes, de la Défense, de la Coopération et de  
l'Immigration,  
Marc Angel



## **L'Union européenne présente sa stratégie visant à renforcer la résilience des États et des sociétés dans le monde entier**

Bruxelles, le 7 juin 2017

**L'Union européenne a présenté aujourd'hui sa nouvelle stratégie en faveur du renforcement de la résilience, qui vise à passer, pour faire face aux défis mondiaux, d'une approche d'endigement de la crise à une approche à long terme et plus structurelle. Cette stratégie met particulièrement l'accent sur l'anticipation, la prévention et la préparation.**

La Commission européenne et Mme Federica Mogherini, haute représentante et vice-présidente de la Commission, ont présenté aujourd'hui la stratégie que l'Union européenne entend mettre en œuvre pour aider les États, les sociétés, les communautés et les individus à s'adapter à des pressions qui sont de plus en plus fortes et s'exercent de plus en plus souvent dans le long terme. C'est l'une des priorités qui guident l'action extérieure de l'Union telle qu'elle est définie dans la stratégie globale de l'UE.

La contribution remarquable de l'Union européenne à la stabilité dans la région du Sahel est un bon exemple de cette approche axée sur la résilience: l'aide humanitaire européenne contribue à la gestion de la crise immédiate liée aux personnes déplacées, tandis que nos actions dans le domaine de la coopération au développement luttent contre les causes profondes de la pauvreté, en soutenant des actions complémentaires en faveur de la création d'emplois, de l'accès à l'éducation, de la gouvernance, de la santé et de l'atténuation du changement climatique. En outre, l'Union est un facteur de sécurité dans la région. La haute représentante et vice-présidente vient d'annoncer l'octroi d'une aide de 50 millions d'euros en faveur de la Force conjointe du G5 Sahel, destinée à lutter contre le terrorisme et à renforcer la coopération transfrontière. Toutes ces actions contribuent à renforcer la résilience de la région.

La gestion des pressions et des chocs déstabilisants est désormais devenue la norme dans le monde. Aucun État ne peut à lui seul faire face aux défis démographiques, climatiques, environnementaux ou migratoires actuels, pas plus qu'aux conséquences imprévisibles des chocs économiques, des conflits et de l'extrémisme violent.

La haute représentante et vice-présidente, Mme Federica Mogherini, s'est exprimée en ces termes: *«Un quart de la population mondiale vit dans des États ou des sociétés fragiles. Nous voulons éviter que ces situations de fragilité n'engendrent de nouvelles guerres, de nouvelles catastrophes humanitaires ou de nouvelles crises liées aux réfugiés. C'est ce que nous entendons par résilience. La présente communication nous aidera à coordonner un ensemble impressionnant de différents instruments que seule l'Union européenne est en mesure de mobiliser: ces instruments pourront aller de l'aide humanitaire aux incitations en faveur des investissements privés, et de l'action pour le climat aux missions militaires. Cette approche tournée vers l'avenir et véritablement intégrée est la seule susceptible de fonctionner dans le monde complexe qui est aujourd'hui le nôtre. Elle représente la solution européenne pour la paix, la sécurité et le développement humain».*

Il est urgent de passer d'une approche d'endigement des crises à une approche des vulnérabilités qui soit plus structurelle et s'inscrive sur le long terme. Cette stratégie, qui met particulièrement l'accent sur l'anticipation, la prévention et la préparation, s'articule autour de trois axes interdépendants:

- une assistance accrue en faveur de la résilience des pays partenaires – l'Union continuera à soutenir les efforts déployés au niveau national par les pays partenaires afin d'améliorer leur résilience, grâce à un soutien plus large sur les plans politique, humanitaire et du développement. Il s'agit notamment de renforcer les sociétés participatives et ouvertes à tous, d'atténuer les crises de longue durée, ou encore de prévenir les conflits violents. Elle tiendra également compte des vulnérabilités et des besoins des personnes déplacées de force, tout en reconnaissant la contribution positive des migrants à une croissance inclusive et à un développement durable.

- Dialogue stratégique et initiatives bilatérales: L'Union peut s'appuyer sur une longue expérience en matière de gestion des enjeux complexes de politique intérieure et de renforcement de la résilience. En témoignent, par exemple, ses actions en matière de sécurité énergétique, d'adaptation au changement climatique, de politique économique et sociale ou de prévention des risques sanitaires mondiaux. Forte des investissements considérables qu'elle a consacrés à la recherche sur la résilience, l'Union européenne est prête à partager les résultats ainsi obtenus avec ses partenaires internationaux.

- Résilience et sécurité de l'Union: Les aspects de la politique de l'Union ayant trait à la sécurité intérieure et extérieure doivent être étroitement intégrés afin d'améliorer notre réponse aux menaces hybrides, au terrorisme et à l'extrémisme violent et de renforcer la cybersécurité et la sécurité des infrastructures critiques. L'Union européenne a l'intention d'intensifier ses travaux en matière de lutte contre les stratégies de désinformation extérieures, ainsi que d'approfondir la coopération avec l'OTAN et l'OSCE. Dans la droite ligne de ces priorités, l'Union européenne a, par exemple, porté à 300 millions EUR son soutien aux projets visant à prévenir et à combattre l'extrémisme violent et déployé des experts en matière de lutte contre le terrorisme dans un certain nombre de pays clés.

L'Union européenne et ses États membres sont soumis à bon nombre des pressions qui mettent également à l'épreuve la résilience de leurs partenaires extérieurs et révèlent leurs vulnérabilités. La politique extérieure européenne a aussi un rôle important à jouer pour garantir la résilience à l'intérieur des frontières de l'Union, à un moment où celle-ci a plus que jamais la responsabilité de contribuer à la sécurité de ses citoyens.

**Contexte:**

Au cours des dernières années, l'Union a mis en place un programme ambitieux de transformation de son action extérieure. Celui-ci comprend notamment les objectifs de politique étrangère et de sécurité définis dans la stratégie globale de l'UE, les objectifs internationaux en matière de développement et d'aide humanitaire convenus au titre du programme des Nations unies à l'horizon 2030, ainsi que les engagements contractés dans le cadre de l'accord de Paris sur le changement climatique.

La communication conjointe s'inscrit dans le cadre du suivi de la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne présentée par Mme Federica Mogherini aux dirigeants européens en juin de l'année dernière. La haute représentante présentera dans le courant du mois de juin aux chefs d'État et de gouvernement et aux ministres des affaires étrangères de l'Union un rapport sur la première année de mise en œuvre de cette stratégie.

**Pour en savoir plus:**

[Fiche d'information: Communication conjointe intitulée «Une approche stratégique de la résilience dans l'action extérieure de l'UE»](#)

[Communication conjointe au Parlement européen et au Conseil "Une approche stratégique de la résilience dans l'action extérieure de l'UE"](#)

IP/17/1554

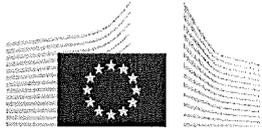
Personnes de contact pour la presse:

[Catherine RAY](#) (+32 2 296 99 21)

[Daniel PUGLISI](#) (+32 2 296 91 40)

[Christina WUNDER](#) (+32 2 299 22 56)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)



## **Communication conjointe concernant «Une approche stratégique de la résilience dans l'action extérieure de l'UE»**

Bruxelles, le 7 juin 2017

**L'Union aide les pays partenaires à renforcer leur résilience face aux défis mondiaux d'aujourd'hui. Elle prend acte de la nécessité de passer d'une approche d'endigement des crises à une approche à long terme, plus structurée, des vulnérabilités, en mettant l'accent sur l'anticipation, la prévention et la préparation.**

### **Pourquoi cette nouvelle communication? Qu'apporte-t-elle de nouveau?**

Alors que les travaux antérieurs sur la résilience visaient à renforcer la collaboration entre les acteurs de l'action humanitaire et ceux du développement afin d'accroître la résilience aux niveaux communautaire et individuel, la présente communication met l'accent sur le développement de la résilience de l'État et de la société. La résilience requiert une approche politique et implique que les gouvernements assument la responsabilité de pourvoir aux besoins de leurs populations, qui leur incombe au premier chef. La présente communication aborde également la résilience sous l'angle de la politique de sécurité, notamment les travaux de l'Union sur la prévention des conflits, la lutte contre les menaces hybrides, la cybersécurité, la protection des infrastructures critiques et la gestion des actions de désinformation de la part d'acteurs extérieurs. Elle propose également de développer le partenariat avec l'OTAN et l'OSCE. La nouvelle communication conjointe élargit le champ d'application de la communication sur la résilience de 2012[1]. Elle vise à déterminer de quelle manière une approche stratégique de la résilience peut renforcer les effets de l'action extérieure de l'UE et permettre de continuer à progresser sur la voie de la réalisation des objectifs de l'UE en matière de développement, d'aide humanitaire, ainsi que de politique étrangère et de sécurité. Elle cherche également à établir comment la politique extérieure de l'UE peut contribuer au renforcement de la résilience à l'intérieur de l'Union en renforçant les capacités d'anticipation et en améliorant les réponses aux pressions et menaces extérieures.

### **Comment définissez-vous la résilience?**

La communication de 2012 de la Commission définit la résilience comme «*la capacité d'une personne physique, d'un ménage, d'une communauté, d'un pays ou d'une région à résister, à s'adapter et à récupérer rapidement à la suite de crises et de chocs*». La stratégie globale de l'UE élargit la définition de ce concept. Elle décrit la résilience comme «*une notion large qui englobe tous les individus et la société dans son ensemble*» reposant sur «*la démocratie, la confiance dans les institutions, et le développement durable, ainsi que sur la capacité à se réformer*». Le soutien à la résilience à tous les niveaux fait également partie intégrante du nouveau consensus européen pour le développement. La présente communication conjointe développe cette idée et présente dix éléments principaux à prendre en considération pour transposer ce concept en mesures concrètes.

### **Comment l'UE peut-elle renforcer la résilience de l'État et de la société dans les pays partenaires?**

Il est tout aussi important de déterminer les facteurs de résilience existants et d'en tirer parti que de rechercher les vulnérabilités et d'y remédier. Ces facteurs peuvent prendre la forme de systèmes démocratiques, judiciaires ou de bonne gouvernance institutionnalisés ou informels, d'institutions et d'organisations non étatiques, de normes et de pratiques culturelles ou de solutions ad hoc émanant des parties prenantes qui complètent les capacités de l'État ou compensent leur absence. La question de la résilience doit être traitée à de multiples niveaux (État, société et communauté). Ce sont souvent les collectivités locales et la société civile qui permettent à la résilience de prendre racine et de se développer au niveau des communautés locales. Les femmes ont un rôle spécifique et essentiel à jouer, qu'il convient de reconnaître et de prendre en compte tout en s'attaquant aux causes structurelles des inégalités entre les hommes et les femmes.

### **Comment précisément entendez-vous intégrer cela dans l'action extérieure de l'UE ?**

La présente communication conjointe examine différents aspects de la résilience étatique et sociétale, à savoir les sociétés inclusives et participatives, la résilience économique, la résilience climatique et environnementale, la prévention des conflits violents, les crises prolongées, les migrations et

déplacements forcés et la sécurité. Elle propose quatre piliers pour l'intégration de la résilience dans l'action extérieure de l'UE:

- l'amélioration de l'analyse des risques, des causes et des facteurs de résilience (capacité à gérer les risques et à supporter les chocs, à s'adapter et à évoluer)
- un suivi plus dynamique des pressions extérieures de la part de l'UE, afin de permettre une action rapide
- l'intégration de l'approche de la résilience dans la programmation de l'action extérieure et son financement par l'UE
- la coopération de l'UE avec les partenaires institutionnels multilatéraux et bilatéraux

La communication conjointe fait valoir que le renforcement effectif de la résilience dans les pays partenaires passe par une mobilisation cohérente du dialogue politique et doit s'appuyer sur les ressources diplomatiques de l'Union et de ses États membres, sur l'aide de l'UE, ainsi que sur le dialogue stratégique sectoriel et les initiatives bilatérales.

### **Qu'est-ce que cela signifie concrètement? Pouvez-vous donner un exemple?**

**1. Renforcer la résilience en situation postconflictuelle dans le cas du Nigéria:** la réponse de l'UE à la crise qui frappe le nord du Nigeria est un exemple d'approche conjointe en matière de résilience fondée sur une analyse commune (menée avec la Banque mondiale et les Nations unies) et une planification stratégique conjointe. Un ensemble important de mesures d'aide visera à renforcer la résilience des personnes victimes de conflits et à entamer la reconstruction dans le nord-est du Nigeria. Partant de la réaction d'urgence existante, cet ensemble de mesures a pour objectif de passer progressivement à des opérations de relèvement et de réhabilitation, en recourant à la fois à des fonds humanitaires et à des fonds de développement. La lutte contre les vulnérabilités et les fragilités en Afrique est une priorité mondiale qui appelle une action collective de la part de toutes les parties prenantes en vue de relever les défis interdépendants que constituent la pauvreté, les inégalités, les conflits, l'extrémisme violent et les menaces pesant sur le climat. Les crises prolongées que connaît la région ont également des conséquences importantes pour l'UE.

**2. Résilience et soutien à nos partenaires dans le cadre des cinq principes directeurs de l'UE à l'égard de la Russie:** la résilience interne de l'Union fait partie intégrante de notre politique extérieure à l'égard de la Russie. Les cinq principes directeurs adoptés par le Conseil des affaires étrangères en mars 2016 reconnaissent la nécessité de consolider notre engagement vis-à-vis d'un voisinage s'étendant jusqu'à l'Asie centrale. Ils évoquent aussi la nécessité de renforcer la résilience de l'UE, en particulier en matière de sécurité énergétique, de menaces hybrides et de communication stratégique. Ils visent à garantir que l'Union et les pays partenaires voisins demeurent libres de leurs choix politiques, diplomatiques et économiques, en réduisant les possibilités de pressions ou de contrainte extérieures.

**3. Intégration de la dimension spécifique de genre dans la politique de l'UE en matière de prévention des conflits et de gestion des catastrophes:** les études de cas montrent que le changement climatique, les catastrophes et les conflits violents peuvent toucher différemment les hommes et les femmes. Dans toute analyse de la résilience, il convient de bien comprendre ces facteurs et d'en tenir compte. Dans certains cas, les catastrophes et les conflits peuvent renforcer les normes sociales patriarcales qui restreignent de manière disproportionnée l'égalité d'accès des femmes et des filles aux droits et aux ressources, tout comme ils peuvent aussi contribuer à redéfinir le rôle des hommes et des femmes et les normes y afférentes. Les femmes et les filles peuvent également jouer un rôle actif et important en contribuant à la résilience sociétale, facteur susceptible de favoriser la paix. Veiller à ce que les femmes et les filles soient bien informées et participent activement aux efforts de consolidation de la paix et de redressement de leur pays n'a pas pour unique conséquence la prise en compte de leurs besoins et capacités spécifiques, mais peut aussi être l'occasion d'un changement social, en remettant en question la répartition traditionnelle des rôles dévolus aux hommes et aux femmes, ainsi que la discrimination à caractère sexiste. Il s'agit là d'un facteur supplémentaire de résilience sociétale pouvant mener, pour les actions bénéficiant d'une aide de l'UE, à des résultats mieux adaptés et plus durables. La contribution particulière des femmes au renforcement de la résilience face aux conflits violents au sein des sociétés doit également être pleinement reconnue, de même que le rôle qu'elles jouent dans la participation de leur communauté à la prévention et à la résolution des conflits, ainsi que dans la lutte contre l'extrémisme violent.

**4. Comprendre les facteurs et les liens entre les pressions - un exemple en matière de migration, d'environnement et de changement climatique:** Il est vraisemblable que les migrations à destination de l'UE soient fortement influencées par les changements environnementaux et climatiques, bien qu'il soit difficile de distinguer ce facteur des facteurs économiques, démographiques et autres et qu'il ne soit pas souvent mentionné. De nombreux migrants en

provenance d'Afrique de l'Ouest ou d'Afrique de l'Est ont d'abord été contraints de quitter leur foyer en raison de la désertification et de la dégradation des sols, contribuant ainsi à l'exode rural en Afrique, dû en grande partie à des perturbations des systèmes agricoles liées à l'environnement. Les effets des catastrophes naturelles sont amplifiés par l'évolution économique et démographique et par l'urbanisation galopante. De ce fait, les villes africaines sont souvent dépassées face à une forte croissance de la population et ne sont pas en mesure de répondre aux besoins de leurs habitants en matière d'emploi, de logement ou de services de base. Des études récentes ont montré que les migrants se rassemblent généralement dans des implantations sauvages situées en périphérie des grandes villes africaines, comme par exemple à Accra, où plus de 90 % des ménages de migrants occupent, dans un dénuement extrême, une zone dépourvue d'accès à l'eau courante.

#### **5. Établir des liens entre les actions menées par l'UE dans le cadre de ses politiques intérieure et extérieure (exemples):**

La notion de résilience est intégrée dans le programme européen de protection des infrastructures critiques depuis 2013, ce qui a conduit à l'élaboration de méthodes d'évaluation des risques et à des recherches en la matière qui guident la coopération avec un certain nombre de pays tiers dont l'Ukraine. Cette notion a encore été développée dans la proposition de règlement sur la sécurité de l'approvisionnement en gaz, qui comprend des dispositions relatives aux risques liés aux pays tiers et notamment l'inclusion de mesures transfrontières efficaces dans les plans d'action d'urgence et préventifs établis au niveau national. Une approche analogue a été adoptée dans le secteur de l'électricité.

Le mécanisme de protection civile de l'Union contribue aussi à la résilience en améliorant l'efficacité de la prévention des catastrophes naturelles et d'origine humaine, ainsi que de la préparation et de la réaction à celles-ci au sein de l'UE, dans les pays voisins et au-delà. Il favorise l'élaboration d'évaluations des risques et le financement d'actions de prévention et de préparation, de formations et d'exercices.

#### **Quel est le rôle des États Membres de l'Union?**

Notre approche repose sur une collaboration accrue avec les États membres afin de renforcer la résilience de nos pays partenaires et d'éviter les conflits ou d'y mettre un terme. Ensemble, l'Union européenne et ses États membres peuvent être bien plus efficaces qu'individuellement pour mettre en évidence et gérer les risques, les vulnérabilités et les facteurs de résilience. La communication conjointe préconise de multiplier les actions concertées entre l'UE et ses États membres, notamment dans les situations de crise.

#### **Qui va financer la mise en œuvre de l'approche stratégique de la résilience dans le cadre de l'action extérieure de l'UE?**

Il est moins coûteux de miser sur la prévention des risques et sur une action rapide visant à limiter le plus possible les dommages, les pertes et les dégradations que de réagir après coup. Le renforcement de la résilience vise à rendre l'action extérieure de l'UE plus cohérente, plus réactive et plus flexible, donc plus efficace. Il s'agit d'un moyen et non d'une fin en soi. L'évaluation précoce des risques, des vulnérabilités et des facteurs de résilience locaux correspondants sera prise en compte dans tous les instruments d'action extérieure de l'UE. L'objectif est de rendre l'action extérieure de l'UE plus cohérente, plus réactive et plus flexible, donc plus efficace. Les actions de renforcement de la résilience seront financées par les enveloppes financières existantes.

#### **Cela remet-il en cause les principes humanitaires?**

L'aide humanitaire de l'Union européenne est et sera toujours strictement allouée en fonction des besoins. Elle vise à sauver et préserver des vies, à prévenir et atténuer la souffrance humaine et à préserver l'intégrité et la dignité des populations frappées par des catastrophes naturelles ou d'origine humaine. Elle est fournie aux victimes, sans considération de race, d'appartenance ethnique, de religion, de sexe, d'âge, de nationalité ou d'affiliation politique. Ces règles transparaissent dans les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance consacrés par le consensus européen sur l'aide humanitaire.

Retrouvez [ici](#) la Communication conjointe au Parlement européen et au Conseil "Une approche stratégique de la résilience dans l'action extérieure de l'UE"

[1] «L'approche de l'UE sur la résilience – Tirer les leçons des crises de sécurité alimentaire», COM(2012) 586 final du 3.10.2012.

Personnes de contact pour la presse:

Catherine RAY (+32 2 296 99 21)

Christina WUNDER (+32 2 299 22 56)

Daniel PUGLISI (+32 2 296 91 40)

Renseignements au public: Europe Direct par téléphone au 00 800 67 89 10 11 ou par courriel